

Pour diffusion
Le 6 février 2009

numéro 09-020

Fin des consultations sur la nouvelle *Loi sur les services correctionnels*

WHITEHORSE – Le gouvernement du Yukon et le Conseil des Premières nations du Yukon (CPNY) ont mis fin à leurs consultations mixtes sur l'ébauche de la nouvelle *Loi sur les Services correctionnels*, a déclaré aujourd'hui la ministre de la Justice, M^{me} Marian C. Horne.

Le gouvernement du Yukon et le CPNY ont entendu le témoignage de centaines de Yukonnais depuis le début des consultations en décembre 2007.

« Je suis particulièrement satisfaite de l'accueil que les Premières nations du Yukon ont réservé à l'ébauche de la nouvelle loi et de ses règlements d'application », a déclaré M^{me} Horne. « Le gouvernement du Yukon a offert aux Premières nations et à la population des occasions d'intervenir dans le cadre de ce processus et grâce à leur participation, nos services correctionnels n'en seront que meilleurs. »

« La nouvelle loi tiendra compte du rôle important que joueront les Premières nations dans l'orientation des services correctionnels, et ce, dès aujourd'hui », a déclaré le grand chef du CPNY, M. Andy Carvill. La mise au point d'une loi qui tiendra compte des besoins des contrevenants issus des Premières nations constitue une première étape importante dans la modernisation du système correctionnel du Yukon. »

-30-

Renseignements :

Roxanne Vallevand
Communications,
Conseil des ministres
867-633-7949
roxanne.vallevand@gov.yk.ca

Christopher Ross
Communications, ministère de la Justice
867-393-7081
chris.ross@gov.yk.ca